

# Avant le départ, s'informer

## des conditions de circulation

- Sur tous les réseaux
  - ✓ à partir du site Internet « Bison Futé », [www.bison-fute.gov.fr](http://www.bison-fute.gov.fr)
  - ✓ sur le serveur vocal des centres d'information routière

**N° Vert 0 800 100 200**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



- Uniquement sur le réseau autoroutier

- ✓ pour le trafic autoroutier

[www.autoroutes.fr](http://www.autoroutes.fr)

« Préparez votre voyage » - trafic en temps réel

## des prévisions météorologiques

- par commune, département ou pour la météo des routes **3250** (0,34€ la minute depuis un téléphone fixe)
- pour toute la France

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

N'oubliez pas l'obligation pour tout conducteur de disposer d'un gilet de haute visibilité et d'un triangle de signalisation. N'oubliez pas par précaution de vous munir de boissons non alcoolisées et chaudes si possible, de nourriture, de vêtements chauds et de couvertures.

Condition de conduite hivernale		Code couleur	Conseil aux usagers
<b>C1</b>		<b>Route NORMALE</b>	Soyez prudents. Une route ne peut jamais être considérée sans danger.
<b>C2</b>		<b>Route DÉLICATE</b>	Réduisez votre vitesse et soyez très vigilants. Augmentez l'interdistance entre véhicules. Pneus hiver conseillés.
<b>C3</b>		<b>Route DIFFICILE</b>	Montez des équipements hivernaux adaptés aux conditions, sinon différez votre déplacement.
<b>C4</b>		<b>Route IMPOSSIBLE</b>	Ne circulez pas

## ATTENTION

Malgré tous les efforts déployés par les gestionnaires routiers, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloqué par les intempéries et que la circulation soit paralysée. C'est notamment le cas lorsqu'il y a des chutes de neige abondantes et imprévues ou du verglas généralisé.

### Si nécessaire, ne pas hésiter à :

- ✓ modifier l'horaire du départ ;
- ✓ prévoir une durée de trajet plus longue ;
- ✓ changer d'itinéraire ;
- ✓ choisir un autre moyen de transport ;
- ✓ reporter le déplacement.

Espace de personnalisation selon la direction concernée

DICOIM-DGITM/DEP/09037-1 - Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



©Pierre-Yves Le Meur - DIR-nord-ouest



*Circuler en hiver*  
Les règles de base  
du bon usage de la route  
en période hivernale

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable  
des Transports et du Logement

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Dès l'automne, vérifier son véhicule

## Contrôler ou faire contrôler l'état général du véhicule :

- ✓ éclairage ;
- ✓ chauffage ;
- ✓ ventilation ;
- ✓ pneus ;
- ✓ niveau de liquide lave-glace.



## Se munir d'accessoires complémentaires :

- ✓ mettre toutes les chances de son côté pour affronter la route en hiver, c'est utiliser des pneus hiver pour une meilleure sécurité ;
- ✓ raclette, balayette à neige ;
- ✓ bombe antigivre ;
- ✓ bidon liquide lave-glace, antigel ;
- ✓ gants, chiffons, lampe de poche ;
- ✓ gilet de haute visibilité pour les passagers ;
- ✓ couverture, thermos.

## Dans les régions fortement enneigées :

- ✓ chaînes à neige.



## Si l'on doit monter des chaînes :

- ✓ faire un essai de montage avant le départ ;
- ✓ se garer à l'écart de la chaussée pour le montage ;
- ✓ poser les chaînes sur au moins 2 roues motrices (roues avant : traction ; roues arrière : propulsion) ;
- ✓ vérifier leur tenue régulièrement (les retendre si besoin) et les retirer dès qu'elles ne s'imposent plus.

# Sur la route, anticiper

## Adapter sa conduite :

- ✓ avant de prendre la route, si le véhicule est recouvert de neige, le dégager entièrement en s'assurant d'être vu des autres automobilistes ;
- ✓ adapter sa tenue vestimentaire (pas de vêtements qui limitent les mouvements) ;
- ✓ une fois sur la route, repérer les endroits propices à la formation du verglas (routes ombragées, ponts, sous-bois...) ;
- ✓ modérer et adapter sa vitesse. En présence de brouillard, si la visibilité est inférieure à 50 m, la vitesse est limitée à 50 km/h ;
- ✓ adapter les distances de sécurité à l'état de la route ;
- ✓ éviter les manœuvres brutales (direction, accélération, freinage) ;
- ✓ maintenir les mains symétriques sur le volant et parallèles à la route ;
- ✓ ne pas surchauffer l'habitacle (risque d'assoupissement) ;
- ✓ faciliter le passage des engins de salage et de déneigement ;
- ✓ il est interdit de doubler un engin de déneigement en service.



## Si le véhicule est bloqué :

- ✓ se garer sur le bas côté ;
- ✓ sur autoroute, ne pas stationner sur la bande d'arrêt d'urgence, mais rester sur la file de droite (voie lente), sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable ;
- ✓ arrêter le moteur ;
- ✓ se tenir constamment informé (radio, téléphone portable).

# Pendant le voyage s'informer

- ✓ écouter régulièrement les radios diffusant de l'information routière, notamment le 107.7 sur autoroute concédée. Les conditions météorologiques peuvent se détériorer rapidement, amenant les autorités à diffuser des informations non programmées ;
- ✓ en cas de difficulté particulière, s'informer directement auprès des centres d'information routière au numéro suivant :

 **N° Vert 0 800 100 200**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



- ✓ s'arrêter en lieu sûr pour téléphoner ;
- ✓ ne jamais stationner sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- ✓ suivre impérativement les consignes diffusées sur les radios et les panneaux à message variable.

  
**BISON FUTÉ**  
sur tous vos trajets, du départ à l'arrivée